

Chaufferie bois du réseau de chaleur de la Duchère

↳ Type de bâtiments alimentés : logements, ensemble sportif : piscine, gymnase et bureau d'administration, bâtiments communaux et tertiaires



Les points forts à retenir

- À Lyon, 70 % des besoins du réseau de La Duchère sont couverts par la nouvelle chaufferie bois.
Résultat : une baisse de 87 % des rejets de CO₂
- 5 200 Tep évitées
- 4 emplois créés

Contexte et objectifs

- La chaufferie de la DUCHÈRE (Lyon 9^{ème}) alimente, à partir d'une chaufferie centralisée et d'un réseau de chaleur 5000 équivalents logements. Elle avait été construite dans les années 1960. Après avoir utilisé à son origine le charbon comme combustible, elle fonctionnait jusqu'à présent avec un mixte charbon - fuel lourd. La distribution de chaleur aux sous stations était réalisée en eau surchauffée. En avril 2003, le Conseil Municipal de Lyon a décidé de lancer la rénovation de la chaufferie. Les grands axes de ce projet étaient les suivants :
 - > Démantèlement des anciennes installations,
 - > Mise en œuvre d'équipements biomasse permettant d'assurer la base du besoin,
 - > Mise en œuvre de générateurs d'appoint / secours permettant de sécuriser la fourniture et d'écrêter les pointes de consommations,
 - > Passage du réseau en basse pression,
 - > Modifications de 42 sous-stations pour s'adapter au passage en basse pression,
 - > Remplacement de certaines parties du réseau de distribution en technique dite «pré-isolé».

Caractéristiques techniques

- Puissance chaudière bois : 2 x 7MW (14MW)
- Puissance chaudière autres combustibles : 39 MW
- Énergie livrée : 52 000 MWh/an
- Date de mise en service : 2009
- Système de filtration : filtre à manche

• Mix énergétique :

- bois
- gaz
- fioul



Approvisionnement

- Type de combustibles : Biomasse « Classe A » (écorces (principalement), élagage, balsat, palette broyée, déchets de scieries)
- Consommation de combustibles : 25 000 tonnes/an
- Humidité : 45 %
- Distance : 50 kilomètres

Maître d'ouvrage

- Ville de Lyon

Entreprise(s)

- Dalkia

Modalités contractuelles

- Mode de gestion : affermage
- Durée du contrat : 12 ans